

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EAUX-PUISEAUX

Séance du 27 mars 2009

Le vingt sept mars deux mille neuf, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'EAUX-PUISEAUX sous la présidence de Monsieur Pierre JACQUIS.

Etaients présents : Pierre JACQUIS, Yves PHILIPPE, Jean-François CHERREY, Gérard HOTTE, Ysabel PLUSQUELLEC, Laurent MATHIRON, Joël LAGOGUEY, Olivier PARISOT, Francis LAMBERT, Jacques CHAMPAGNE.

Pouvoir : Catherine DIENNE donné à Pierre JACQUIS

Secrétaire de séance : Yves PHILIPPE.

VOTE DES BUDGETS 2009 ET DES TAUX DES 4 TAXES :

Monsieur le maire propose de garder les taux identiques à l'année précédente, à savoir :

Taux Taxe d'habitation	= 4 %
Taux Taxe foncière bâti	= 6,50 %
Taux Taxe foncière non bâti	= 6,49 %
Taux Professionnelle	= 8,13 %

Le conseil municipal **ACCEPTE** les taux proposés pour 2009

Après présentation des propositions de budgets 2009, ils sont **ACCEPTES** par le Conseil Municipal comme suit :

BUDGET COMMUNE (hors travaux d'assainissement) :

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	70670	Résultat de fonctionnement reporté	54571
Charges de personnel et frais assimilés	19940	Produits des services, du domaine et ve	82750
Autres charges de gestion courante	33310	Impôts et taxes	19548
Charges financières	5100	Dotations, subventions et participations	36271
Dotations aux amortissements	720	Autres produits de gestion courante	7300
Dépenses imprévues	6000	Produits financiers	3000
	Produits exceptionnels	250
	135740	
			203690
Virement à la section d'investissement	51978	
		EXCEDENT :
	187718		15972
DEPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution reporté	37230	Excédents de fonctionnement	0
Emprunts et dettes assimilées	1500	Dotations, fonds divers et réserves	1193
Immobilisations corporelles	40000	Subventions d'investissement	171434
Immobilisations en cours	291572	Emprunts et dettes assimilées	95000
		Dotations aux amortissements	720
		
			268347
		Virement de la section de fonctionnemer	51978

	370302		320325

BUDGET MULTISERVICE :

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	500	Résultat de fonctionnement reporté	161
Charges financières	1380	Revenus des immeubles	8420
Charges exceptionnelles	10	Produits exceptionnels	10

	1890		8591
Virement à la section d'investissement	5630		
		
	7520		
DEPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de la section d'investis	24023	Dotations, fonds divers et réserves	24023
Emprunts et dettes assimilées	5630	Virement de la section de fonctionnement	5630

	29653		29653

BUDGET SERVICE DE L'EAU :

Le prix de l'eau au mètre cube est conservé au même tarif qu'en 2008 : 1,07 €/m³

DEPENSES EXPLOITATION		RECETTES EXPLOITATION	
Charges à caractère général	70720	Résultat de fonctionnement reporté	56708
Charges de personnel et frais assimilés	5400	Vente eau	27670
Autres charges de gestion courante	1000	Redevance pollution domestique	730
Charges financières	0	Produits exceptionnels	115
Charges exceptionnelles	500		
Dotations aux amortissements	6873		
Reversement aux agences de l'eau	730		

	85223		85223
DEPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Emprunts et dettes assimilées	0	Solde d'exécution de la section d'investi	5575
Subventions d'investissement reçues	115	Dotations, fonds divers et réserves	370
Immobilisations corporelles	5000	Amortissements des immobilisations	1624
Immobilisations en cours	7703	Matériel spécifique d'exploitation	5249

	12818		12818

BUDGET C.C.A.S. :

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES FONCTIONNEMENT	
Fêtes et cérémonies	1700	Résultat de fonctionnement reporté	1031
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40	Subvention Commune	2200
Aides	1841	Produits exceptionnels	350

	3581		3581

PLACEMENT DES TITRES

Monsieur le Maire présente la nécessité de renouveler le placement des titres négociables de 100000€

Le conseil **ACCEPTE** de renouveler ce placement pour un an.

REMBOURSEMENT ANTICIPE DE LA T.V.A.

L'état propose, un remboursement anticipé de la T.V.A. liée aux investissements de la commune si la dite commune s'engage à investir davantage durant l'année courante. Or la commune d'Eaux-Puiseaux a prévu des travaux d'investissement importants notamment dans la réhabilitation du lavoir en salle socio-culturelle.

Le conseil municipal **ACCEPTE** la proposition de s'engager à investir plus en 2009 et demandé le remboursement anticipé de la T.V.A.

FRAIS SCOLAIRE DES ECOLES D'AUXON

Monsieur le Maire présente la délibération de la commune d'Auxon fixant les frais scolaires de cette année à 460€ /enfant /an. De plus, la commune d'Eaux-Puiseaux compte 23 enfants scolarisés à Auxon cette année, soit un total de 10580 €.
Le conseil municipal **ACCEPTE** le montant des frais scolaires.

LOCATION BAYER – MOD PROD

Monsieur le Maire présente le devis de 2800 € proposé à La société BAYER pour la location de la salle polyvalente, de son office et des terrains communaux attenants pour une semaine courant mai 2009.
Le conseil municipal **ACCEPTE** ces tarifs.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL - TRANCHE 2

Suite aux résultats de la commission d'appel d'offre de l'entreprise pour la 2ème tranche de travaux d'assainissement individuel, monsieur le Maire présente l'entreprise retenue et le montant auquel elle a été retenue :

Entreprise Schmit pour un montant de 291925,50 €

Le conseil municipal **ACCEPTE** les résultats de la commission d'appel d'offre et **DONNE** à monsieur le Maire la possibilité de signer le marché et toutes les pièces si afférant.

CONTRAT ASSURANCE PERSONNEL COMMUNAL

Le Centre de Gestion demande à chaque commune l'autorisation pour lancer une Procédure de mise en concurrence des compagnies d'assurance afin d'obtenir un contrat unique et intéressant pour la garantie des personnels communaux.
Le conseil municipal **ACCEPTE** cette procédure

VACANCE D'EMPLOI

Il est nécessaire d'annuler la délibération concernant la demande de reconduction de contrat de travail sans déclaration de vacance de poste car cette déclaration est obligatoire.

Le conseil municipal **ACCEPTE** cette annulation.